

des mesures—l'impôt de retenue, par exemple—alors que d'autres ont pu élaborer des mesures diamétralement opposées. Et, pour une raison que j'ignore, le ministre a accepté ces mesures contradictoires. C'est comme un juge qui se prononcerait à la fois pour la poursuite et pour la défense. Cela semble tout simplement illogique. Voilà pourquoi le monde des affaires a tellement été déçu du présent gouvernement et des mesures financières dont le ministre a saisi la Chambre pour encourager la croissance et le progrès économiques. Et pourtant, si quelqu'un fait partie du monde des affaires, c'est bien le ministre. La seule chose que je puisse voir, c'est qu'il a délégué son autorité à d'autres qui ont suivi des doctrines différentes et qui proposaient, et probablement cherchaient, des objectifs en fait contradictoires.

Malgré cela, monsieur l'Orateur, le ministre a encore le temps, je pense, de considérer calmement toutes les autres propositions et de retirer, bravement et courageusement, s'il le peut—il l'a fait déjà auparavant—les choses qui sont nuisibles à notre économie. Si le ministre est vraiment sérieux en ce qui concerne les objectifs dont il a saisi la Chambre et au sujet desquels il a parlé avec tant de chaleur à Hamilton cette semaine, il devrait rassembler toutes ces choses et éliminer celles qui n'entrent pas dans le cadre de ses objectifs principaux, les mettre de côté et recommencer. Comme je l'ai dit précédemment, c'est la seule façon dont le ministre puisse regagner—je sais que ce sera difficile—une certaine confiance dans le monde de la finance et des affaires au pays.

On peut également trouver à redire à l'impôt de retenue parce que les méthodes employées ont un arrière-goût, du moins d'une certaine façon, de nationalisme économique. En disant cela, je ne parle pas à la légère. Si ces méthodes n'ont pas un arrière-goût de nationalisme économique, on ne peut nier qu'elles aient été interprétées en ce sens par ceux qui habitent de l'autre côté de la frontière et par les initiés dans le domaine des questions financières. Par exemple, nous avons une déclaration de M. Robert Roosa, avec qui, je le sais, le ministre a conféré. Il est le sous-secrétaire au Trésor aux États-Unis et il a fait des commentaires, étant apparemment approuvé, sur le rapport qui a paru dans certains journaux américains, selon lesquels les États-Unis sont troublés par les freins dont on use au Canada et par les signes qu'on trouve de tendances continues au nationalisme économique. Voilà certaines des objections que je discerne à l'endroit du présent bill et de l'impôt de retenue.

Comme je l'ai dit précédemment, lorsqu'il a présenté son budget, le ministre a déclaré, au sujet du regain de l'autonomie, etc., que la solution ne doit pas relever de la législation mais de mesures spontanées. Il a dit qu'une véritable association entre les Canadiens et les capitalistes étrangers est la meilleure façon de renforcer les relations harmonieuses avec le capital étranger, relations que nous avons l'intention de conserver. Ainsi, le ministre présente actuellement une mesure législative tandis que, dans son discours du budget, il a dit qu'une mesure législative tendant à régler ou à résoudre cette difficulté particulière n'était pas un bon moyen. Ainsi donc, une fois encore, monsieur l'Orateur, on voit dans la pensée du ministre et dans les méthodes qu'il emploie une contradiction flagrante. Toutes ces mesures ont contribué à jeter la confusion dans l'image qu'on se fait de nous à l'étranger; cela ne fait aucun doute. Il est malheureux de devoir le dire, mais il me semble que les événements ont eu cet effet et qu'il faudra énormément de tact et d'habile diplomatie, et beaucoup de patientes négociations de la part de spécialistes et de hauts fonctionnaires, pour ramener la situation même à une approximation de ce qu'elle était avant le 13 juin dernier.

En résumé, monsieur l'Orateur, ces mesures et surtout la proposition ayant trait à l'impôt de retenue sur les dividendes, découragent la formation de capital-actions et pourraient bien avoir pour conséquence un retour à l'argent rare, aux taux d'intérêt élevés, à la diminution des placements, des capitaux, et, par conséquent, de l'expansion des immobilisations, et ainsi de suite, ce qui aboutirait à un resserrement général de tout notre régime. Or, je ne crois pas que le ministre le souhaite. En fait, je suis certain qu'il ne le veut pas et que le gouvernement ne le veut pas non plus. Mais il ne faut pas permettre qu'on prenne, même de bonne foi, des mesures erronées qui risqueraient d'avoir ce résultat.

En guise de conclusion, j'inviterais instamment le ministre à examiner de très près toutes ces mesures—sans crainte d'y faire des coupures et des retranchements où il les jugerait utiles—et à préparer, dans l'intérêt le mieux conçu des Canadiens, un bon programme constructif tendant à encourager la formation du capital dont nous avons tellement besoin. Il devrait donner aux étrangers qui souhaitent placer leurs capitaux chez nous l'assurance qu'ils seront traités en amis, parce que ce capital contribuera essentiellement à l'expansion de nos ressources et au relèvement du niveau de vie. Je suis convaincu que le ministre, en son for intérieur, partage mon avis. S'il est d'accord avec moi,